

Des locomotives et des millions pour bâtir le futur numérique wallon

■ Le Conseil du numérique a transmis 50 propositions au ministre Marcourt. A lui d'agir.

On l'a écrit à maintes reprises : l'essor du numérique n'est pas qu'une simple évolution technologique; il implique une révolution qui transforme nos sociétés – écoles, administrations, entreprises, etc. – en profondeur. Pour une région comme la Wallonie, la question n'est plus de savoir si elle doit s'inscrire dans cette (r)évolution, mais bien de définir et adopter une stratégie numérique ambitieuse.

Pour l'heure, si on s'en tient au seul secteur des entreprises actives dans le numérique (Iris, Nethys, EVS, Proximus, Google, etc.), la Wallonie est en retard. Elle ne capte que 10% de la valeur ajoutée et ne pèse que 1,4% du produit intérieur brut régional (voir notre infographie). *"Il est moins une si on veut rattraper ce retard, concédait vendredi Pierre Rion, président du Conseil du numérique, à l'occasion de la remise à Jean-Claude Marcourt, ministre wallon chargé du Numérique, du rapport "Digital Wallonia"⁽¹⁾. Mais on peut résorber notre retard."*

Histoire de faire de la Wallonie *"une terre d'excellence numérique"* (sic), le Conseil du numérique – instance indépendante initiée en février par M. Marcourt et composé de vingt personnalités désignées par Pierre Rion – a consacré ces six derniers mois à élaborer des propositions. Elles ont notamment germé lors d'assises du numérique (qui ont impliqué plus de 200 experts issus de 140 organismes, associations et entreprises, privés comme publics). L'Agence du numérique et le consultant Roland Berger ont aussi joué un rôle très actif.

Cinq locomotives

Voilà pour le contexte. S'agissant de la te-
neur des 50 recommandations, il serait bien trop fastidieux de les passer toutes en revue⁽¹⁾. On en épinglera cinq, qualifiées de mesures "locomotives" en ce sens qu'elles sont jugées porteuses d'un effet d'entraînement systémique et susceptibles de stimuler le développement d'écosystèmes vertueux.

La première d'entre elles, baptisée "Giga Région", consiste à déployer le très haut

débit partout en Wallonie (zonings, écoles, quartiers, etc.) et, par la même occasion, venir à bout des "zones blanches" insuffisamment couvertes par les opérateurs télécoms. Deux : accélérer l'acquisition de compétences numériques (notamment en introduisant un cours sur le numérique dans les programmes d'apprentissage).

Trois : instaurer un "hub" favorisant la recherche dédiée au numérique et la transmission vers les entreprises. Quatre : créer des fonds d'investissement spécialisés sur le numérique. Cinq : accélérer la croissance des "champions wallons" du secteur numérique en les soutenant dans leur développement à l'étranger.

Et maintenant ?

Si tout cela peut apparaître assez général, voire un peu flou, le rapport de 128 pages du Conseil contient des mesures souvent pointues et précises. On citera la création d'un cadre fiscal et réglementaire favorable à l'e-commerce, le développement des usa-

ges "open data", la création d'une filière académique en cyber-sécurité, l'accélération des projets "smart cities", l'installation dans les écoles d'une connexion et d'un réseau internes permettant l'accès à Internet dans toutes les classes, la suppression de la taxe sur les pylônes GSM, etc.

"Et maintenant ?", a lancé, de lui-même, le ministre Marcourt en présence des membres du Conseil du numérique. *"L'objectif est de transformer toutes ces propositions en plan d'action gouvernemental, avec un calendrier et un budget"*, a-t-il répondu. En l'état actuel, le gouvernement wallon a doté le projet "Digital Wallonia" d'un budget de 300 millions d'euros sur l'ensemble de la législature. Le ministre Marcourt a dit espérer pou-

voir faire passer son plan au gouvernement début novembre.

P.-F.L.

"300 millions d'euros sont actuellement affectés à "Digital Wallonia" sur la législature."

JEAN-CLAUDE MARCOURT

Ministre du Numérique.

→ (1) Le rapport est disponible sur le tout nouveau portail www.digitalwallonia.be.

3 Questions à

PIERRE RION

Président du Conseil du numérique.

Il est en outre président d'EVS, administrateur de plusieurs sociétés et investisseur ("business angel").

1 Ne craignez-vous pas que les propositions du Conseil du numérique restent au stade du catalogue des bonnes intentions ?

Nous ne sommes pas naïfs au point de croire que le ministre Marcourt et ses collègues du gouvernement wallon vont sortir un chèque de 300 millions d'euros, du jour au lendemain, pour mettre en œuvre nos propositions. Elles vont être examinées et des arbitrages budgétaires auront lieu. Les membres du Conseil ont toutefois insisté pour que le ministre, une fois ce travail politique effectué, revienne vers nous pour expliquer ce qu'ils feront de nos propositions. S'ils se mettent à tout détricoter, ça ne fonctionnera pas. Et vous pouvez compter sur moi pour ouvrir ma grande gueule si tel était le cas (rires).

2 Ce plan forme un tout cohérent. Il est à prendre ou à laisser ?

On pourrait comprendre que le gouvernement décide de mettre davantage l'accent sur certaines mesures. Ce qu'on ne voudrait pas, en revanche, c'est qu'il décide, par exemple, de supprimer l'une des cinq mesures "locomotives".

3 En termes de financement des nouvelles sociétés du numérique (start-up...), la Wallonie ne souffre-t-elle pas d'un secteur privé trop frileux, imposant aux pouvoirs publics d'intervenir ?

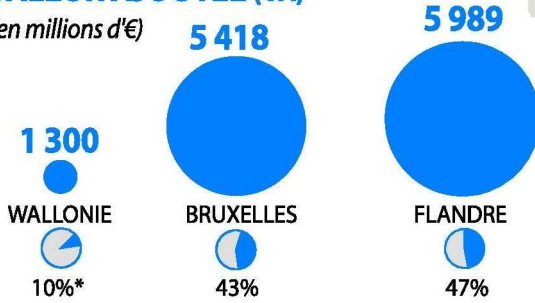
Peut-être... J'ai plaidé pour la création de fonds spécialisé dans le numérique. Ils pourraient fonctionner sur le modèle américain des "Sbics" ("Small Business Investment Companies"). Le principe est le suivant: le privé met 1 dollar en cash et le public en met 2 ou 3 en garantie. On confie la gestion du "Sbic" à un "business angel" qui investit et s'implique personnellement. Notre intention est aussi de mettre les acteurs privés – comme Microsoft ou Google, présents dans le Conseil du numérique – à contribution.

P.-F.L.

Le secteur numérique

VALEUR AJOUTÉE (VA)

(en millions d'€)



FLANDRE 2,6% du PIB

BRUXELLES 7,6% du PIB

WALLONIE 1,4% du PIB

Le secteur en Belgique représente:

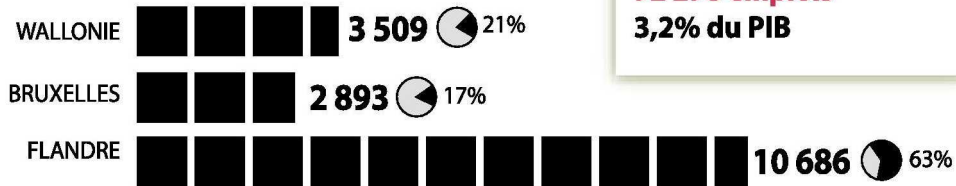
12 707 millions € de VA

17 087 entreprises

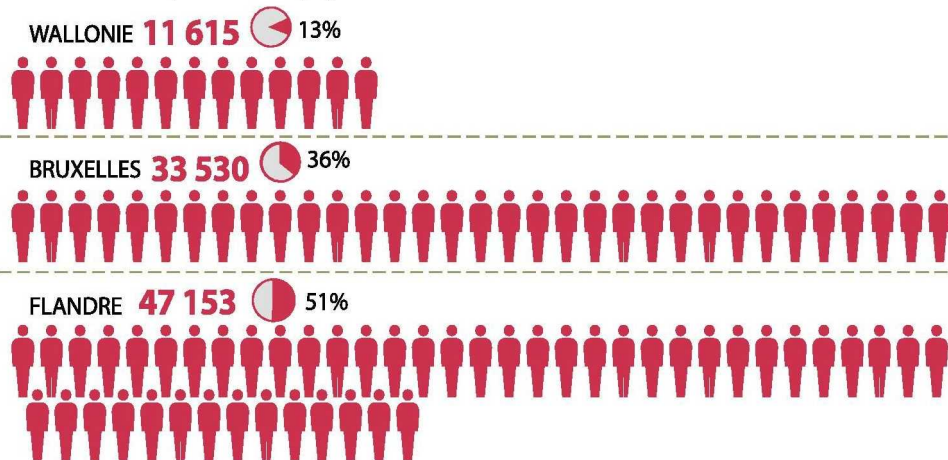
92 298 emplois

3,2% du PIB

ENTREPRISES (#)



EMPLOI (Equivalent temps plein)



Source : Conseil du numérique (chiffres 2013)

* poids dans le total national

IPM Graphics